

➤ Schéma de mutualisation

En marge du dernier Conseil communautaire, Monsieur le député maire, je vous ai interpellé sur la nécessité de vous expliquer et de vous montrer à l'écoute des membres de la Communauté d'agglo à l'occasion de la mise en place du schéma de mutualisation.

Cette réforme, issue de la loi NOTRe, ne peut être profitable qu'à la condition d'être construite par tous. Elle ne doit pas être considérée uniquement sous l'angle de sources financières complémentaires.

Alors que ce schéma a été évoqué et insuffisamment étudié depuis plusieurs mois, nous sommes obligés de le voter quasiment dans l'urgence. Il ne s'agit pas maintenant de critiquer l'obligation faite par l'État de réaliser le schéma avant le 1^{er} janvier 2016, puisqu'il était prévu depuis 2010. Quelle a été votre volonté d'anticiper sachant que vous avez voté, Monsieur le député, cette loi et que vous ne pouviez pas ignorer la chronologie de sa mise en place ?

Ce schéma de mutualisation est bien entendu un outil au service d'un projet. Mais quel projet ? Où va-t-on ? Quelles perspectives ? Quel est le projet de développement du territoire ?

Il y a à l'évidence un problème de calendrier, de méthode, de manque de transparence et de pédagogie. Et ce n'est donc pas un hasard si plusieurs maires se posent des questions et demandent des explications.

Que faites-vous de ce schéma ? Un agglomérat de mesures techniques masquant la lisibilité et la globalité de la démarche, sans concertation réelle. Il faut réaffirmer que cette mutualisation est une chance pour les communes si l'agglo joue réellement son rôle d'appui et de conseil sans décourager les initiatives locales. La réforme des dotations, au-delà du fait que quiconque ne peut vivre au-dessus de ses moyens, a pour vrai but d'équilibrer les recettes sur un territoire en tenant compte de sa spécificité : il n'y a plus de place pour les communes riches sises à côté d'une commune pauvre, sans partage, sans vivre ensemble.

À ce titre, sur la seule ville de Saint-Dizier, la baisse des dotations « Dotation générale de fonctionnement des communes » (composée des dotations : forfaitaire, de solidarité urbaine et de cohésion sociale et de la dotation nationale de péréquation) entre 2014 et 2015 ne représente que 2,3 %, ce qui demande un effort somme toute limité.

Il faut un vrai débat sur le schéma de mutualisation :

- Quel sera le rôle de chaque commune ? Quelles retombées pour chaque commune ?

- Quelle place est envisagée pour la commune centre, Saint-Dizier ?

Ce schéma a le mérite d'exister mais nous pensons que pour qu'il vive, il doit être discuté avec tous les partenaires.

La Communauté d'agglomération va s'agrandir ? Quel sera l'impact sur le schéma ? De grâce, anticipons ! Et ne laissons pas croire à une politique de l'autruche.

Le rôle du maire en tant qu'acteur de proximité est réaffirmé dans la loi NOTRe, tout comme celui de l'agglomération, véritable interlocutrice de la grande région. Ne ratons pas le tournant de la démocratie, de notre territoire. ●

Nicole SAMOUR, élue Parti socialiste

➤ Un personnel hospitalier qui fait honneur au service public... mais de nouvelles suppressions de postes ?

Après un séjour à l'hôpital public de Saint-Dizier, **je remercie les personnels des urgences, médecins et personnels de Médecine 2.** Malgré 50 suppressions de postes, elles et ils (surmenés) **ont accompli, sans faille, leur métier : soins de qualité, et grande attention humaine.** F. Cornut-Gentille a refusé de discuter de l'avenir de cet hôpital au **Conseil municipal et d'Agglomération. La ministre a ignoré le dossier.** Hollande, et son gouvernement Valls, en « remettent une couche » : **un second plan de suppression de postes serait en préparation. La population doit faire bloc avec son hôpital public.**

Service public de la poste : gaspillage de l'argent public et suppression d'emplois

Le récent bureau de poste du centre-ville est en « modernisation ». **Quel gaspillage de fric, accompagné de suppressions d'emplois. Le bureau de poste de La Noue sera supprimé !** Quant au **bureau de poste du Vert-Bois**, la diminution de ses horaires d'ouverture équivaut à un jour de fermeture. Nous y sommes en zone prioritaire... **Le maire de Saint-Dizier a dit oui à ces réductions d'horaires... Lamentable !**

Rapport de la chambre régionale des comptes : la démagogie socialiste

En 4 ans, notre ville est celle qui s'est le plus endettée, à cause des « Fuseaux » et « Saint-Dizier 2020 ». N'en déplaise à F. Cornut-Gentille et sa majorité de droite, **ce rapport me donne raison. J'ai voté seul contre toutes les augmentations du coût des Fuseaux (+ 60 %) !** Les élus socialistes ont voté pour (pareil pour Saint-Dizier 2020). **Mais, aujourd'hui, ils protestent contre ce qu'ils ont voté !**

Cigéo... Bure... poubelle nucléaire : avaler la pilule... bleue !

Un Comité dit de « haut niveau » va se réunir à huis clos... Ses « grosses têtes, dont Bruno Sido, président du Conseil départemental, décideront sans nous. **Si Bure se réalise, ils nous distribueront une pilule bleue, censée nous protéger (menteurs... le risque zéro n'existe pas) en cas de fuite nucléaire. Ils refusent le référendum départemental.**

Dernière minute : 7 licenciements chez YTO

Cette annonce est-elle le prélude à une nouvelle dégringolade des emplois chez YTO ? **Les Chinois envisagent-ils de ne faire de Saint-Dizier qu'une petite vitrine avec peu de personnel dedans ?** J'ai demandé que cette question soit à l'ordre du jour du prochain Conseil municipal.

L'année 2016 sera ce que nous en ferons

Le groupe des Élus communistes Front de Gauche et Citoyen vous souhaite une belle année 2016. **Pour ce qui nous concerne, elle sera, encore et toujours, une année de combat contre la loi du fric qui écrase l'être humain.** ●

Jean-Luc BOUZON, Conseiller Municipal Communiste au nom du Groupe Front de Gauche Communiste et Citoyen (Saliha AYADI, Jean-Luc AMELON)
jeanluc.bouzon@wanadoo.fr